



**HAL**  
open science

## HiroHito. Le trouble jeu du Mikado

Eric Seizelet

► **To cite this version:**

| Eric Seizelet. HiroHito. Le trouble jeu du Mikado. 2010, pp.61-66. halshs-00743140

**HAL Id: halshs-00743140**

**<https://shs.hal.science/halshs-00743140>**

Submitted on 18 Oct 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **HiroHito dans la seconde guerre mondiale**

Singulier destin que celui de HiroHito (1901-1989). Dernier survivant des dirigeants des puissances de l'Axe après le suicide de Hitler le 30 avril 1945 et l'exécution sommaire de Mussolini le 28 avril précédent, HiroHito a traversé le XX<sup>ème</sup> siècle sans avoir jamais été inquiété pour les crimes de guerre et contre la paix commis par le Japon impérial.

Non que cette question ne fut pas abordée lors des préparatifs du « procès de Tokyo » au printemps 1946. Bien au contraire : les premiers ordres d'arrestations lancés à l'automne 1945 contre le prince Nashimoto, membre de la famille impériale, Konoe Fumiraro, ancien premier ministre du temps de l'« Incident chinois » (1937), Kido Koichi, gardien du Sceau privé et à ce titre le plus proche collaborateur de l'empereur laissaient, à penser que le trône pouvait ne pas être épargné. Mais alors que les opinions publiques alliées réclamaient l'exécution de l'empereur ou, à tout le moins son inculpation ou son audition comme témoin, du côté des gouvernements alliés, certaines personnalités importantes telles Joseph Grew, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Tokyo entre 1931 et 1941, le général Douglas MacArthur, en charge de la politique d'Occupation pour le compte des Alliés et son collaborateur le général Bonner Fellers, Herbert Hoover, l'ancien président américain, s'activaient en coulisses pour exonérer l'empereur de toute responsabilité pour des motifs de haute politique : attachement des Japonais au maintien de la monarchie ; peur d'une anarchie faisant le lit d'une révolution communiste ; nécessité de conduire la politique d'occupation à travers les structures politiques et administratives en place ; sécurisation des intérêts économiques et stratégiques de Washington au début de la guerre froide. Finalement, le 18 juin 1946, le procureur général Keenan en charge de l'accusation indiqua que le monarque ne serait pas jugé. L'empereur avait sauvé sa tête et l'institution monarchique, ce qui valait bien quelques concessions aux réformes démocratiques « suggérées » sinon imposées par le général MacArthur. Mais du coup, la légitimité du « procès de Tokyo » se trouvait atteinte, aux dires mêmes du représentant français au tribunal, le juge Henri Bernard, du fait de l'absence du principal protagoniste. Cette véritable impunité fit de HiroHito un personnage hautement controversé. Lors de ses rares déplacements à l'étranger, comme en Europe » en septembre 1971, au moment de ses obsèques en janvier 1989, puis lors de la visite d'Etat de son successeur Akihito en Grande Bretagne en mai 1998, les associations de vétérans et de civils internés ne manquèrent jamais une occasion de conspuer « HiroHitler » et de réclamer – en vain – des excuses officielles et des dédommagements pour les souffrances et mauvais traitements endurés par les civils et prisonniers de guerre alliés durant la guerre du Pacifique. Car si l'empereur avait été un pacifiste convaincu, pourquoi n'avait-il pu empêcher la guerre ? De ce fait, HiroHito demeure une personnalité énigmatique et contradictoire. Pour le gouvernement japonais, selon la doctrine officielle mise au point par le Cabinet Shidehara le 5 novembre 1945, et constamment reprise par ses successeurs, la responsabilité de la guerre incombait aux militaires ; l'empereur fut l'homme providentiel qui a mis un terme aux hostilités, un monarque constitutionnel qui ne pouvait enfreindre les recommandations du Haut commandement et du gouvernement, Pour d'autres observateurs, souvent étrangers, HiroHito est un manipulateur sournois qui derrière le « rideau de chrysanthème » fut l'âme

des complots successifs qui, depuis les années 30, ont facilité l'émergence du fascisme à l'intérieur et engagé le Japon dans la voie du militarisme et de l'expansionnisme à outrance.

Au Japon même, le débat sur la responsabilité de HiroHito a été biaisé. Le monarque lui-même, lors des rares conférences de presse qu'il a accordées, s'était le plus souvent limité au constat navré du caractère inévitable de la guerre. En privé, il avait confié à ses proches que le gouvernement japonais n'avait pas à se mêler de la question des criminels de guerre et que la guerre avait été perdue parce que le Japon avait surestimé la capacité de son industrie à soutenir un conflit de longue durée. Les historiens marxistes, tels Inoue Kiyoshi se sont surtout intéressés au caractère intrinsèquement « criminogène » du « système impérial », et assez peu à la personnalité même du souverain. Cette lecture idéologique et univoque n'a pas été de nature à briser le carcan d'une hagiographie pesante qui renvoyait par ailleurs à la difficulté pour le Japon d'après-guerre à regarder son passé en face : durant l'agonie de HiroHito à l'automne 1988, par souci de « décence », les principales librairies du pays et les grands médias avaient préféré occulter le débat sur la responsabilité de l'empereur qui faisait pourtant rage à l'extérieur de l'archipel et retirer des présentoirs les ouvrages jugés sulfureux, quitte à les y replacer aussitôt la fin des cérémonies...

Officiellement, les discussions sont closes. Pour autant, de façon épisodique, le thème de la responsabilité morale du monarque a resurgi de façon épisodique jusqu'à la fin de l'Occupation américaine. Dès le printemps 1944, soit plus d'un an avant la capitulation, des rumeurs circulèrent jusque dans la famille impériale autour d'une abdication possible du monarque au profit de son fils. Finalement, on y avait renoncé car redevenu simple mortel, HiroHito aurait été davantage exposé à la vindicte des Alliés. L'abdication aurait pu apparaître également comme une revanche de la « Faction de la Voie impériale » dont HiroHito lui-même avait encouragé la purge après l'échec de la tentative de coup d'Etat militaire du 26 février 1936. Ces rumeurs reprirent fin 1947, mais une abdication de l'empereur à ce stade tardif du procès aurait pu être interprétée comme une manifestation de solidarité avec les accusés. Plus tard, le marquis Kido a suggéré à l'empereur d'abdiquer à l'occasion de la signature du traité de paix pour tourner la page de la guerre, mais il ne fut pas entendu.

Au Japon même, certains auraient souhaité un « geste compassionnel » de l'empereur envers son propre peuple : les habitants d'Okinawa qui ont payé un lourd tribut dans les derniers temps de la guerre – plus de 200 000 morts civils et militaire – parfois contraints à des suicides collectifs par l'Armée, et dont la rancœur a interdit à HiroHito de se rendre sur se territoire. Le maire de la ville martyre de Nagasaki, M. Motoshima Hitoshi qui faillit succomber en janvier 1990 à un attentat pour avoir publiquement évoqué la responsabilité de l'empereur. Des anciens combattants, pris de remords, qui reviennent parfois sur les lieux des massacres qu'ils ont perpétrés et militent désormais en faveur de la paix... A l'échelon international, de façon symbolique, le « tribunal international des femmes sur les crimes de guerre relatifs à l'esclavage sexuel dans les armées japonaises » avait rendu en décembre 2001 un « verdict » de culpabilité à l'encontre de HiroHito.

Qu'en est-il exactement du rôle de l'empereur ? Durant le procès de Tokyo, les avocats des accusés s'en tinrent, de conserve avec le gouvernement et en accord avec les services de MacArthur à une ligne de conduite : ne jamais incriminer l'empereur. Tojo Hideki, le principal accusé qui avait fini par craquer en décembre 1947 en indiquant qu'aucune décision n'avait été prise contre la volonté du monarque avait été dûment chapitré... Les archives ayant été en partie détruites entre la capitulation du 15 août 1945 et l'arrivée de MacArthur sur le sol nippon le 30, le procès reposait moins sur des écrits que sur des témoignages, ce qui facilitait les manœuvres d'influence et les intimidations. Pourtant à la longue, les journaux intimes de dignitaires du régime, de proches collaborateurs de HiroHito, de membres de la famille impériale, tels les princes Higashikuni et Takamatsu, frère de l'empereur, dressent un portrait du souverain décalé par rapport à la version officielle. Il en ressort que HiroHito n'a pas été le jouet de militaires sans scrupules. Que s'il a hésité entre janvier et décembre 1941 à lancer son pays dans la guerre, c'est moins par scrupule pacifiste que par une conscience aiguë des enjeux et des risques auxquels le Japon s'exposait en entrant dans la seconde guerre mondiale alors que l'« incident chinois » n'était pas terminé et que les faucons du gouvernement voulaient attaquer l'Union soviétique après son invasion par Hitler en juin 1941 alors que l'encre du traité de neutralité nippon-soviétique signé le 13 avril précédent était à peine sèche. Qu'il veille scrupuleusement à ne sanctionner que des politiques sur lesquelles le Cabinet et le Haut commandement s'accordent. Plus tard, à la différence de Hitler, il ne s'immiscera guère dans la conduite des opérations militaires mais nourrira trois obsessions : la collaboration étroite entre la Marine et l'Armée puis, lorsque la guerre tournera au désavantage de l'archipel après le revers des Midway en juin 1942, la possibilité d'une ultime bataille dont le coût aurait pu contraindre les Alliés à négocier des termes de reddition plus cléments – ce qui a eu indiscutablement pour effet de prolonger les hostilités – et des garanties officielles quant à la survie de l'institution impériale que les Alliés refusèrent de prodiguer. Sans doute, HiroHito a-t-il fait pencher la balance en faveur de la paix face à un gouvernement divisé lors des journées dramatiques d'août 1945, mais c'est surtout parce qu'il ne voulait pas passer à la postérité, et devant ses ancêtres, comme l'homme qui aurait ramené le Japon à l'âge de pierre.

HiroHito fut sans doute un personnage plus complexe que l'image un peu falote et terne du passionné de biologie marine ballotté par les militaires, mais il ne fut pas non plus un Führer ou un Duce mettant son charisme et sa position centrale au sein de l'Etat au service d'un projet politique et d'une ambition personnelle. Dans la période mouvementée de la première partie de son règne, HiroHito n'a eu qu'un souci en tête: préserver la monarchie, symbole de continuité nationale, en adaptant son mode de fonctionnement aux contingences du moment. Une plasticité certes grosse de compromissions, parfois de renoncements, mais qui a permis de toute éternité à la monarchie japonaise de ne pas sombrer dans la tourmente de l'histoire.

Eric Seizelet

Professeur de civilisation japonaise à l'Université Paris-Diderot, il a notamment publié aux éditions Maisonneuve et Larose, l'ouvrage intitulé *Monarchie et démocratie dans le Japon d'après-guerre* (1990).

